

TRIBUNE

D'ANIC A CIBO OU LA GRANDE MISERE DU PERSONNEL DE NETTOYAGE.

RETOUR EN ARRIERE.

En 1972, l'UCL entame son déménagement dans la campagne d'Ottignies.

La firme Anic signe le contrat pour le nettoyage des bâtiments universitaires.

Et puis, souvenez-vous, en novembre 1974, le personnel de nettoyage, écoeuré des conditions de travail, se met en grève avec comme objectif le renvoi du patron.

Ce long mouvement de protestation aboutit, avec le soutien actif du personnel de l'UCL, à la mise en place d'une nouvelle structure : des ouvriers et ouvrières s'organisent au sein d'un système autogestionnaire. C'est la création, en 1975, du «Balai Libéré».

Cette équipe fonctionnera, avec des hauts et des bas, durant près de 14 ans; les couacs d'organisation des premières années finissant par s'estomper. L'équipe se professionnalise. Le personnel de nettoyage s'assimile de mieux en mieux au personnel du bâtiment qu'il nettoie. Un respect mutuel s'instaure parfois. Rappelez-vous les laveurs de vitres, ou cette nettoyeuse que vous avez côtoyée pendant des années. Car l'équipe reste stable.

CIBO-CINDERELLA\* S.A.

Et puis les contrats UCL-Balai Libéré se raccourcissent. Le dernier aura même une durée de 3 mois.

Enfin, en avril 1989, l'UCL lance un appel d'offre pour le nettoyage. Plusieurs firmes entrent en lice dont CIBO-CINDERELLA S.A., groupe gantois qui fait le forcing pour s'installer en Wallonie. CIBO veut, paraît-il, ce contrat à n'importe quel prix. L'Université veut faire des économies - à n'importe quel prix aussi.

Le Balai Libéré est - c'est le cas de le dire - proprement balayé. CIBO casse les prix.

\* Cinderella = Cendrillon (l'humour est probablement noir ou involontaire...)



PAS DE CONTE DE FEES.

D'une équipe de 35 nettoyeurs au départ, avec un maximum de 80 et finalement de 70 fin 1989 au Balai Libéré, CIBO passe à 50, et cela malgré l'augmentation régulière des surfaces à nettoyer.

A 6 heures, les équipes nettoient les auditoires. Tout doit être terminé à 8 heures et demie. Après, retour à leur(s)

bâtiment(s) où ils répondent vaille que vaille au cahier des charges de l'Université. Et c'est tout un programme:

Nettoyage brosse : 1 fois/semaine ;

Nettoyage eau : idem ;

Aspiration des moquettes : 1 fois/semaine ;

Poussières bureau, appuis de fenêtre, bas : idem ;

Poussières sur les armoires, haut : 1 fois par mois ;

Nettoyage des portes : 1 fois/semaine ;

Nettoyage des escaliers, entrées, couloirs : idem ;

Poubelles : 2 fois/semaine ;

Sanitaires : 3 fois/semaine ;

Etc, etc...

Ces travailleurs fonctionnent comme des bêtes de somme. Les patrons de CIBO sanctionnent le moindre manquement. Il y aura des licenciements pour motif grave, donc sans droit au chômage pour les personnes licenciées (une de ces personnes a osé réagir au Tribunal du Travail, CIBO a été débouté). Le roulement du personnel est important. Pas de problèmes : il y a la réserve de chômeurs pour renouveler les équipes épuisées.

RECONDUCTION DU CONTRAT.

Maintenant, CIBO licencie toujours, mais le syndicat a pu obtenir le droit au chômage.

Les ouvriers sont payés au salaire minimum de nettoyage (c'est-à-dire bien peu), les heures supplémentaires prestées sont payées comme des heures normales. Le personnel de nettoyage travaille toujours dans des conditions proches de l'escavage. Il vous suffit d'observer.

Le cahier des charges est impossible à respecter. Trop d'exigences (parfois imbéciles) pour si peu d'ouvriers. Vexations au cours des contrôles. Angoisse des nettoyeurs qui ont peur d'être licenciés. Ils refuseront toujours de parler.

(Cet article a été écrit sans leur aide. Seules, des personnes licenciées ont osé parler de leurs anciennes conditions de travail).

QUE FAIRE?

Des membres du personnel de l'UCL s'étonnent au début, s'inquiètent ensuite et, pour finir, trouvent cette situation intolérable. C'est un retour à 20 ans en arrière, peut-être pire.

Un groupe de soutien au personnel de nettoyage est en train de se former. Il utilise actuellement la tribune du «Droit de Savoir» pour exprimer son étonnement et son écoeurément devant cet état de fait. Vos réactions, vos suggestions, votre aide concrète, votre soutien aux nettoyeurs sont attendus. La boîte aux lettres de la permanence CNE transmettra.

AUX DERNIERES NOUVELLES.

Les Autorités de l'Université constatent que le nettoyage laisse à désirer. Mais le Conseil d'Administration a décidé de maîtriser les coûts de nettoyage et de ne pas dépasser en 92-93 les coûts de nettoyage de l'année précédente.

Cet article a été rédigé par un membre du personnel connu de la rédaction.

Voir au verso le commentaire de la CNE-UCL

suite de la page 9 sur CIBO

## Commentaire de la CNE - UCL.

La CNE-UCL rappelle qu'elle est opposée à la sous-traitance de tâches permanentes au sein de l'UCL. L'Université reçoit des subventions des pouvoirs publics pour l'ensemble des missions de l'Université: pourquoi, dès lors, la création de statuts différents entre membres de personnels selon les tâches exercées ?

Transitoirement, la CNE-UCL attend du Conseil

d'Administration de l'UCL qu'il soit particulièrement attentif, lors de la sélection des firmes candidates à la sous-traitance, à la politique du personnel mise en oeuvre au sein de ces firmes. Or, en ce qui concerne CIBO, le Conseil d'Administration semble, selon nous, soit être particulièrement distrait, soit cautionner l'attitude peu sociale des patrons de CIBO vis-à-vis de leur personnel.

En tout état de cause, la responsabilité du Conseil d'Administration de l'UCL nous paraît engagée sur ce point.